

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ASS DIEPPE SCENE NATIONALE

quai Bérigny
76200 DIEPPE
NAF : 9004Z-
Siret : 32097901600021



1 rue Descroizilles
76200 DIEPPE

Tél. 02 35 84 11 25

Fax. 02 35 82 12 25

Web. www.fcn.fr

 **Sommaire**

Rapport d'Expert Comptable	2
Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
<i>Synthèse de l'annexe</i>	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	19
Détail des comptes	20
Détail du bilan	21
Détail du compte de résultat	25
Liasse fiscale	30

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association

DIEPPE SCENE NATIONALE

Pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 56 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
<i>Total bilan</i>	698 429
<i>Total des produits d'exploitation</i>	2 078 930
Résultat net comptable (Excédent)	12 698

Fait à DIEPPE

Le 25 avril 2019

AUBER BERTRAND

EXPERT COMPTABLE

Signature

Signature

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	16 806	16 806		
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	7 380	7 380		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	720 366	556 098	164 268	191 922
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	744 552	580 284	164 268	191 922
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 341		1 341	2 529
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	38 792		38 792	29 886
<i>Autres créances</i>	296 698		296 698	257 675
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	848		848	848
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	177 540		177 540	98 931
<i>Charges constatées d'avance</i>	18 940		18 940	36 110
ACTIF CIRCULANT	534 161		534 161	425 979
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 278 713	580 284	698 429	617 901

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	181 849	182 738
EXCEDENT OU DEFICIT	12 698	-888
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	194 548	181 849
<i> Apports</i>		
<i> Legs et donations</i>		
<i> Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>	118 065	143 317
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	118 065	143 317
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	312 612	325 167
<i>Provisions pour risques</i>	2 319	
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 319	
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>	35 814	
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEBIES	35 814	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i> Emprunts</i>		
<i> Découverts et concours bancaires</i>	476	452
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	476	452
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	19 654	17 416
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	129 616	62 968
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	161 656	169 183
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	4 192	
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	32 090	42 715
DETTES	347 684	292 734
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	698 429	617 901

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>	8 182	4 751	3 432	72,24
<i>Production vendue</i>	283 581	279 557	4 024	1,44
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 742 864	1 576 101	166 764	10,58
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	19 627	39 013	-19 386	-49,69
<i>Cotisations</i>				
<i>Autres produits</i>	24 675	23 744	931	3,92
Produits d'exploitation	2 078 930	1 923 165	155 764	8,10
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock de marchandises</i>				
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	966 285	917 133	49 153	5,36
<i>Impôts et taxes</i>	30 816	29 757	1 059	3,56
<i>Salaires et Traitements</i>	709 386	713 143	-3 756	-0,53
<i>Charges sociales</i>	262 013	257 679	4 334	1,68
<i>Amortissements et provisions</i>	54 107	51 408	2 699	5,25
<i>Autres charges</i>	35 390	34 457	932	2,71
Charges d'exploitation	2 057 998	2 003 577	54 421	2,72
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 932	-80 411	101 343	-126,03
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	19	24	-4	-18,63
<i>Charges financières</i>	2 163	722	1 441	199,69
Résultat financier	-2 144	-698	-1 446	207,17
RESULTAT COURANT	18 788	-81 109	99 897	-123,16
<i>Produits exceptionnels</i>	37 741	36 144	1 597	4,42
<i>Charges exceptionnelles</i>	8 018	1 500	6 518	434,50
Résultat exceptionnel	29 724	34 644	-4 920	-14,20
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Report des ressources non utilisées</i>		45 577	-45 577	-100,00
<i>Engagements à réaliser</i>	35 814		35 814	
EXCEDENT OU DEFICIT	12 698	-888	13 586	NS

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds associatifs	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes		x	
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Fonds dédiés sur subventions	x		
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels	x		
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs		x	
– Rémunération des dirigeants	x		
– Engagements financiers donnés	x		
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE		x	
– Contributions volontaires		x	
– Suivi des legs et donations		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : DIEPPE SCENE NATIONALE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 698 429 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 12 698 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 31 253 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	16 806			16 806
Immobilisations incorporelles	16 806			16 806
– <i>Installations générales, agencements et</i> – <i>Installations techniques, matériel et outillage</i> <i>industriels</i>	7 380			7 380
– <i>Installations générales, agencements</i> <i>aménagement divers</i>	64 907			64 907
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	629 005	27 755	1 302	655 459
Immobilisations corporelles	701 293	27 755	1 302	727 746
– <i>Participations évaluées par mise en</i>				
ACTIF IMMOBILISE	718 098	27 755	1 302	744 552

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		27 755		27 755
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		27 755		27 755
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			1 302	1 302

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	16 806			16 806
Immobilisations incorporelles	16 806			16 806
– <i>Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	7 380			7 380
– <i>Installations générales, agencements aménagements divers</i>	49 480	3 106		52 587
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	452 511	51 001		503 512
Immobilisations corporelles	509 371	54 107		563 479
ACTIF IMMOBILISE	526 177	54 107		580 284

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	38 792	38 792	
<i>Autres</i>	296 698	296 698	
<i>Charges constatées d'avance</i>	18 940	18 940	
Total	354 431	354 431	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>SUBVENT* A RECEVOIR – REGION</i>	83 199
<i>SUBVENT* A RECEVOIR – CARD</i>	37 500
<i>SUBVENT* A RECEVOIR – "PETIT CAUX"</i>	75 000
<i>SUBVENT* A RECEVOIR – ONDA GAR.FINA</i>	3 750
<i>INTERETS COURUS A RECEVOI</i>	
Total	199 449

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<i>Patrimoine intégré</i>				
<i>Fonds statutaires</i>				
<i>Apports sans droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
<i>Autres fonds</i>				
Total fonds sans droit reprise				
<i>Apports avec droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations assortis d'une condition</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
Total fonds avec droit reprise				
<i>Ecarts de réévaluation</i>				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>				
<i>Réserves réglementées</i>				
<i>Autres réserves</i>				
<i>Report à Nouveau</i>	182 738		888	181 849
<i>Résultat de l'exercice</i>	-888	13 586		12 698
<i>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</i>				
<i>Subventions d'investissement</i>	143 317		25 252	118 065
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>				
<i>Autres fonds associatifs</i>				
Total fonds associatifs	325 167	13 586	26 141	312 612

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>		2 318			2 319
Total		2 318			2 319
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		2 319			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	476	476		
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	129 616	129 616		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	161 656	161 656		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	4 192	4 192		
<i>Produits constatés d'avance</i>	32 090	32 090		
Total	328 030	328 030		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOUR.FACT.N.P.LOCATION MATERIEL</i>	939
<i>FOUR.FACT.N.P.HONORAIRES</i>	9 540
<i>FOUR.FACT.N.P.AFFRANCHISS</i>	402
<i>FOUR.FACT.N.P.SPECTACLES</i>	71 120
<i>FOUR.FACT.N.P.LOCAT FILMS</i>	3 789
<i>FOUR.F.N.P.DROITS DAUTEUR</i>	3 300
<i>FOUR.FACT.N.P.FLUIDES</i>	819
<i>INTERETS COURRUS A PAYER</i>	476
<i>CONGES A PAYER</i>	45 744
<i>DETTES PROV.REPOS COMPENS</i>	13 753
<i>CHARG.SOCIALES S/C.P.</i>	19 737
<i>ORG.SOC.C.A.P.CH.S/R.C.</i>	6 099
<i>ORG.SOC.C.A P.CH.FISC/C.P</i>	906
<i>ORG.SOC.C.A P.TAXE APPREN</i>	4 687
<i>CHARGES FISCALES /RC</i>	350
Total	181 662

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>CHARGES CONST.AVANCE</i>	18 940		
Total	18 940		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>PRDTS CONST.AVANCE</i>	32 090		
Total	32 090		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 605 euros

Subventions d'exploitation

Subventions en nature

La ville de Dieppe met à disposition de l'association, pour la réalisation de son projet, des locaux lui appartenant et fournit à l'association diverses prestations annexes. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une estimation par la ville.

Subventions (TVA)

Les subventions que nous percevons correspondent soit à des subventions de fonctionnement, soit à des subventions d'équilibre et sont non imposables (BOFIP 12/09/2012) ; de ce fait, elles n'entrent pas dans le champ d'application de la TVA. Il n'y a pas lieu au calcul d'un prorata de déclaration de TVA ni à celui d'un pourcentage de taxe sur les salaires à verser en contrepartie.

Les subventions relatives à l'exercice 2018 ont été comptabilisées en produits pour leur montant total, sans aucune incidence en matière de TVA.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont issues du financement des tutelles destinées à la direction de la salle et à l'acquisition de matériels techniques.

Les durées d'amortissement sont en fonction des biens subventionnés.

Sur l'exercice 2018, une subvention d'un montant de 12 489 € a été attribuée par la Région NORMANDIE et totalement utilisée pour l'achat de matériel son et lumière.

Le montant de la subvention correspond à 50 % de l'investissement.

Subventions sur actions fléchées

Des subventions sur actions fléchées ont été perçues de la commune du Petit Caux et la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise.

L'ensemble des frais fixes et indirects de la structure pour permettre sa bonne marche représente 60 % des charges totales qu'il convient de prendre en compte.

A titre exceptionnel, concernant la communauté de communes du Petit Caux, un montant de 2 318.75 € a été constaté en provision pour risques car les dépenses totales valorisées à 77 444.75€ sont inférieures au montant provisionné dans la convention de 80 265€.

Les bilans financiers de chaque action incluent 60 % de charges fixes par rapport aux charges totales incluant les frais directs.

Fonds dédiés

La part la plus importante des fonds dédiés concerne le festival "Musiques Actuelles" (10 et 11 mai 2019). Il s'agit d'un festival porté par DSN, un évènement exceptionnel durant deux jours de représentations avec la présence d'une trentaine d'artistes. L'équipe de DSN a commencé à travailler sur ce projet depuis septembre 2018.

Des subventions affectées à la production ont été dédiées à cette action en raison d'engagements artistiques pris et au vu de l'exception de cet évènement (et son coût important) qui ne se déroulera pas tous les ans.

Nous avons donc provisionné, dans le fonds dédié, les contrats des artistes engagés, les droits d'auteurs, les transports, hébergement et

Notes sur le compte de résultat

défraiement des artistes, ainsi que les intermittents techniques, ce qui correspond à un montant budgété de 30 740 euros à ce jour.

Le budget prévisionnel total "prestataires extérieurs" de ce festival est estimé à 44 325 euros (hors toute valorisation du temps passé de l'équipe permanente).

Nous avons également provisionné deux fonds dédiés supplémentaires. L'un concerne une subvention de 1 574€ attribuée pour l'action "l'égalité femmes-hommes en jeu" qui aura lieu en 2019. L'autre concerne une subvention de 3 500€ attribuée pour le jumelage résidence second degré "L'adolescent au théâtre" avec le lycée agricole du pays de Bray pour l'année scolaire 2018/2019.

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
<i>Fest. Musiques Actue</i>				30 740	30 740
<i>Jumelage lycée agrico</i>				3 500	3 500
<i>Égalité homme-femm</i>				1 574	1 574
Total				35 814	35 814

Charges et Produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	5 699	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	2 319	
<i>Subventions d'investissement virées au résultat</i>		37 741
TOTAL	8 018	37 741

Les produits exceptionnels intègrent à hauteur de 37 741 € la quote-part de subvention d'investissement reprise au résultat.

Pour rappel, en 2017, la quote-part de subvention d'investissement s'élevait à 36 144 euros.

La durée de reprise des subventions d'investissement est alignée sur la durée d'amortissement des biens financés par subvention.

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

L'information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants en application de l'article 20 de la loi 2006, n'est pas mentionnée car cela conduirait à fournir une information personnelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Engagements en matière de retraite</i>	118 734
<i>Autres engagements donnés</i>	118 734
Total	118 734

Détail des comptes


Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
20500000000 – LOGICIELS	16 805,50		16 805,50	16 805,50
28050000000 – AMORTISSEMENTS LOGICIEL		16 805,50	-16 805,50	-16 805,50
	16 805,50	16 805,50		
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
21540000000 – MATERIEL INDUSTRIEL	7 380,13		7 380,13	7 380,13
28154000000 – AMORT.MATERIEL DIVERS		7 380,13	-7 380,13	-7 380,13
	7 380,13	7 380,13		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
21815000000 – IMMO.AGENCEMENTS	64 907,33		64 907,33	64 907,33
21830000000 – IMMO.MATERIEL CINEMA	225 784,22		225 784,22	225 784,22
21835000000 – IMMO.MOBILIER BUREAU	4 507,10		4 507,10	4 507,10
21840000000 – IMMO.MAT.BUREAU & INFOR	12 042,09		12 042,09	12 042,09
21850000000 – IMMO.MATERIEL SONORISAT	204 818,34		204 818,34	204 818,34
21851000000 – MATERIEL LUMIERE	164 373,92		164 373,92	139 473,92
21852000000 – MATERIEL TECH. DIVERS	31 383,57		31 383,57	31 383,57
21853000000 – MATERIEL DIVERS INFORMA	12 549,74		12 549,74	10 996,11
28181500000 – AMORT.AGENCEMENTS		52 586,87	-52 586,87	-49 480,46
28183000000 – AMORT.MATERIEL CINEMA		179 444,53	-179 444,53	-161 897,39
28183500000 – AMORT.MOBILIER BUREAU		2 629,36	-2 629,36	-2 492,41
28184000000 – AMORT.MOBILIER		11 247,59	-11 247,59	-11 585,21
28185000000 – AMORT MATERIEL SONORISA		173 280,50	-173 280,50	-159 863,43
28185100000 – AMORT MATERIEL LUMIERE		109 650,61	-109 650,61	-94 073,78
28185200000 – AMORT. MAT. TECH. DIVERS		16 503,34	-16 503,34	-13 805,06
28185300000 – AMORT MAT DIVERS INFORM		10 755,65	-10 755,65	-8 793,32
	720 366,31	556 098,45	164 267,86	191 921,62
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	744 551,94	580 284,08	164 267,86	191 921,62
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
40910000000 – FOURNISSEURS – ACOMPTES	1 341,28		1 341,28	2 529,00
	1 341,28		1 341,28	2 529,00
<i>Créances</i>				

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<i>Usagers et comptes rattachés</i>				
4110000000 – CLIENTS	38 792,44		38 792,44	29 885,87
	38 792,44		38 792,44	29 885,87
<i>Autres créances</i>				
4440000000 – ETAT IMPOT SOCIETE	31 253,00		31 253,00	34 618,00
44566020000 – TVA DÉD. ACHATS B/S À 20%	204,03		204,03	2 240,42
44583000000 – TVA DEMANDE DE REMBOUR	58 814,00		58 814,00	58 806,00
44586000000 – TVA S/FACT.NON PARV.	6 978,34		6 978,34	4 115,36
44872000000 – SUBVENT° A RECEVOIR – RE	83 199,00		83 199,00	92 045,37
44875000000 – SUBVENT° A RECEVOIR – VIL				14 000,00
44875800000 – SUBVENT° A RECEVOIR – CA	37 500,00		37 500,00	12 000,00
44875900000 – SUBVENT° A RECEVOIR – "PE	75 000,00		75 000,00	37 500,00
44878000000 – SUBVENT° A RECEVOIR – ON	3 750,00		3 750,00	2 350,00
	296 698,37		296 698,37	257 675,15
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
50100000000 – PARTS SOCIALES CASDEN	314,50		314,50	314,50
50110000000 – PARTS SOCIALES C.COOP	533,75		533,75	533,75
	848,25		848,25	848,25
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>				
51211300000 – BRED	11 973,23		11 973,23	9 074,58
51213100000 – BRED COMPTE LIVRET	494,86		494,86	494,37
51220000000 – CREDIT COOP	131 211,72		131 211,72	82 110,49
51230000000 – SOCIETE GENERALE	17 299,01		17 299,01	
51231000000 – SOCIETE GENERALE LIVRET	10 000,00		10 000,00	
51870000000 – INTERETS COURUS A RECEVO	0,49		0,49	0,49
53100000000 – CAISSE CENTRALE	6 178,23		6 178,23	6 868,10
53200000000 – CAISSE ACCUEIL	382,94		382,94	382,94
	177 540,48		177 540,48	98 930,97
<i>Charges constatées d'avance</i>				
48610000000 – CHARGES CONST.AVANCE	18 940,29		18 940,29	36 109,80
	18 940,29		18 940,29	36 109,80
ACTIF CIRCULANT	534 161,11		534 161,11	425 979,04
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 278 713,05	580 284,08	698 428,97	617 900,66

Détail du bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
1100000000 – REPORT A NOUVEAU CREDIT.	89 729,35	90 617,57
1100010000 – FONDS RESERVE	92 120,12	92 120,12
	181 849,47	182 737,69
EXCEDENT OU DEFICIT	12 698,14	-888,22
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	194 547,61	181 849,47
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
1310000000 – SUBVENTIONS D'INVESTIS.	329 305,21	602 941,08
1390000000 – SUBVENTIONS INSCR.A RESUL	-211 240,43	-459 623,89
	118 064,78	143 317,19
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	118 064,78	143 317,19
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	312 612,39	325 166,66
<i>Provisions pour risques</i>		
1518000000 – AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	2 318,75	
	2 318,75	
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 318,75	
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
1940000000 – FONDS DEDES S/SUBV. FONCTT.	35 814,00	
	35 814,00	
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDES	35 814,00	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
5186000000 – INTERETS COURRUS A PAYER	475,70	452,33
	475,70	452,33
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	475,70	452,33
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
41912410000 – ABONNT 3 SPECTACLES TP	2 717,00	2 587,00
41912420000 – ABONNT 6 SPECTACLES TP	1 397,00	1 419,00
41912430000 – ABONNT 10 SPECTACLES TP	756,00	1 242,00
41912440000 – ABONNT PASS SAISON TP	900,00	933,84
41912450000 – ABONNT 3 SPECTACLES TR	464,00	328,00
41912460000 – ABONNT 6 SPECTACLES TR	133,00	189,00
41912470000 – ABONNT 10 SPECTACLES TR	102,00	120,00
41912480000 – ABO PASS SAISON TR	113,72	306,72

Détail du bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
41913130000 – CONTREMARQUES CINÉMA LA PROVIDENCE	65,00	
41913150000 – CONTREMARQUES C.E.	5 390,00	2 757,00
41913200000 – FORMULES CINE 10 À 5 € ABT.	7 280,00	7 305,00
41913300000 – FORMULES CINE 10 À 5 €	336,00	228,00
	19 653,72	17 415,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000000 – FOURNISSEURS	39 706,89	40 386,23
40810000000 – FOUR.FACT.N.P.LOCATION MATERIEL	939,00	502,65
40811000000 – FOUR.FACT.N.P.HONORAIRES	9 540,00	9 522,00
40811200000 – FOUR.FACT.N.P.AFFRANCHISS	401,95	246,77
40813000000 – FOUR.FACT.N.P. SPECTACLES	71 120,05	2 780,31
40814000000 – CHARGES LOCATIVES NP		1 118,52
40817000000 – FOUR.FACT.N.P.LOCAT FILMS	3 789,03	2 301,43
40820000000 – FOUR.F.N.P.DROITS DAUTEUR	3 299,69	4 637,02
40821000000 – FOUR.FACT.N.P.FLUIDES	819,48	1 473,12
	129 616,09	62 968,05
Dettes fiscales et sociales		
42500000000 – AVANCES ET ACOMPTE	268,34	878,69
42820000000 – CONGES A PAYER	45 744,30	56 629,00
42821000000 – DETTES PROV.REPOS COMPENS	13 753,00	14 362,00
43100000000 – URSSAF	37 214,00	33 354,00
43700000000 – COMITE D'ENTREPRISE	4 247,72	2 040,08
43710000000 – AUDIENS	10 634,07	9 561,18
43730000000 – ASSEDIC ANNECY	661,00	714,00
43770000000 – FNAS FCAP	1 913,06	1 581,90
43780000000 – CONGES SPECTACLES	830,99	724,24
43820000000 – CHARG.SOCIALES S/C.P.	19 737,47	23 784,00
43861000000 – ORG.SOC.C.A.P.CH.S/R.C.	6 099,00	6 032,00
43864500000 – ORG.SOC.C.A P.CH.FISC/C.P	906,00	1 121,00
43865000000 – ORG.SOC.C.A P.TAXE APPREN	4 687,12	4 558,95
43867000000 – CHARGES FISCALES /RC	350,00	284,00
43871000000 – ORG.SOC.C.A.P.FORM.CONT.	10 593,00	10 265,10
44571200000 – TVA COLLECTÉE À 20 %	32,21	
44571400000 – TVA COLLECTEE 5.5%		3,01
44577000000 – TAXE ADDITIONNELLE CINEMA	3 985,11	3 289,65
	161 656,39	169 182,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
46784000000 – CINEMASCOP	4 192,04	
	4 192,04	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
48710000000 – PRDTS CONST.AVANCE	32 089,89	42 715,26
	32 089,89	42 715,26
DETTES	347 683,83	292 734,00
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	698 428,97	617 900,66

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
70701000000 – VENTES MARCHANDISES 10%	522,72		522,72	
70702000000 – VENTES MARCHANDISES 20%	7 659,66	4 750,63	2 909,03	61,23
	8 182,38	4 750,63	3 431,75	72,24
Production vendue				
70600020000 – PRESTATIONS DE SERVICES 2	590,00		590,00	
70610121000 – RECETTES SPECTACLES 2.10%	76 115,11	94 654,50	-18 539,39	-19,59
70610155000 – RECETTES SPECTACLES 5.50	39 954,93	15 957,13	23 997,80	150,39
70610705500 – RECETTES CINEMA HORS CN	576,30	1 256,87	-680,57	-54,15
70610715000 – RECETTES CINEMA JEUNE P	48 362,56	41 395,97	6 966,59	16,83
70610755000 – RECETTES CINEMA TOUT PU	100 304,51	96 757,82	3 546,69	3,67
70662020000 – PARTICIPATION ACCUEIL SP	1 453,33		1 453,33	
70663000000 – PARTICIPATIONS ANIMATIO	3 800,00	2 050,00	1 750,00	85,37
70663020000 – PARTICIPATION ANIMATION	12 424,43	23 856,77	-11 432,34	-47,92
70665020000 – PRESTATIONS HEURES 20 %		3 628,26	-3 628,26	-100,00
	283 581,17	279 557,32	4 023,85	1,44
Subventions d'exploitation				
74110000000 – SUBV.FONCTT.MINIST.CULT	500 000,00	497 500,00	2 500,00	0,50
74120000000 – SUBVENTION H.NORMANDIE	235 700,00	239 404,00	-3 704,00	-1,55
74121000000 – RÉGION/SUBVENTION CINÉ	7 000,00		7 000,00	
74130000000 – SUBVENTION SEINE MARITI	95 000,00	95 000,00		
74150000000 – SUBV.VILLE DE DIEPPE	534 000,00	534 000,00		
74160000000 – SUBVENTION AUT.COMMUN	300,00	300,00		
74175600000 – SUBVENTION "PETIT CAUX"	101 851,70	58 148,30	43 703,40	75,16
74175700000 – SUBV.RÉSIDENCES AGGLO (C	47 109,53	49 000,00	-1 890,47	-3,86
74175800000 – SUBV.CARD	150 000,00		150 000,00	
74200100000 – ONDA THEATRE	10 300,00	14 200,00	-3 900,00	-27,46
74200200000 – ONDA DANSE		2 350,00	-2 350,00	-100,00
74200400000 – SUBVENTION CNV		2 198,54	-2 198,54	-100,00
74200700000 – CENTRE NATIONAL CINEMA	18 908,00	16 370,00	2 538,00	15,50
74200710000 – SUBVENTION EUROPA CINE	7 621,00	10 463,00	-2 842,00	-27,16
74810000000 – SUBVENTION DRAC	14 500,00	44 166,68	-29 666,68	-67,17
74811000000 – PROJET EGALITÉ H-F/SUBVE	1 574,00		1 574,00	
74816000000 – SUBV.SPEC.LYCEE ANGO	10 000,00	10 000,00		
74817000000 – MECENAT CEGELEC		3 000,00	-3 000,00	-100,00
74817100000 – SOCIÉTÉ GÉNÉRALE/MÉCÉNA	9 000,00		9 000,00	
	1 742 864,23	1 576 100,52	166 763,71	10,58
Reprises et Transferts de charge				
79131000000 – TRANSFERT CHARGES EXTER	4 722,00		4 722,00	
79144010000 – TRANSFERT I.J. CPAM	5 707,77	2 609,17	3 098,60	118,76
79144020000 – TRANSFERT I.J. AUDIENS	3 095,46	3 598,24	-502,78	-13,97
79144030000 – TRANSFERT AIDES EMBAUC	1 477,78	1 204,45	273,33	22,69
79144040000 – TRANSFERT SALAIRES CAE	4 623,84	14 436,10	-9 812,26	-67,97
79144050000 – TRANSFERT SALAIRES FORM		17 164,62	-17 164,62	-100,00
	19 626,85	39 012,58	-19 385,73	-49,69
Autres produits				
75800000000 – PRODUITS DIVERS	59,06	47,64	11,42	23,97
75800720000 – REPARTITION ORANGE CINE	161,03	152,25	8,78	5,77
75810000000 – PRODTS BILLETS ABTS NON U	5 465,47	4 700,13	765,34	16,28
75860000000 – ADHESIONS 5.50 %	17 022,88	16 830,16	192,72	1,15
75863055000 – PASSEPORTS 5.50 %	1 966,83	2 014,23	-47,40	-2,35
	24 675,27	23 744,41	930,86	3,92

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation	2 078 929,90	1 923 165,46	155 764,44	8,10
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>				
60410100000 – ACHATS SPECTACLES	309 960,45	290 016,20	19 944,25	6,88
60410900000 – ACHATS ANIMATIONS DSN	41 908,00	45 405,93	-3 497,93	-7,70
60470700000 – LOCATIONS DE FILMS	64 698,23	57 979,39	6 718,84	11,59
60480100000 – COPRODUCTION THEATRE	63 265,76	11 549,71	51 716,05	447,77
60480200000 – COPRODUCTION DANSE	5 000,00		5 000,00	
60480300000 – COPRODUCTIONS JEUNE PUB	18 000,00		18 000,00	
60480600000 – ACHATS ACTIONS CLASSE A3	7 794,72	9 813,28	-2 018,56	-20,57
60480800000 – RÉSIDENCES AGGLO (CONTRA	20 275,30	32 312,00	-12 036,70	-37,25
60481000000 – PRESTATIONS DIVERSES		2 500,00	-2 500,00	-100,00
60610000000 – EAU, ELECTRICITE...	6 518,60	4 909,41	1 609,19	32,78
60613000000 – CARBURANT	1 521,28	1 411,67	109,61	7,76
60630000000 – FOURNITURES ENTRETIEN, P	2 494,37	2 788,49	-294,12	-10,55
60631000000 – FOURNIT. LOGES & ACCUEIL	11 652,44	10 697,00	955,44	8,93
60632000000 – FOURNITURES REGIE DECOR	6 413,29	18 414,70	-12 001,41	-65,17
60633000000 – FOURNITURES TECHNIQUE	15 685,58	19 005,72	-3 320,14	-17,47
60640000000 – FOURNITUR.BILLETERI SALL	2 201,61	5 629,79	-3 428,18	-60,89
60641000000 – FOURNITURES DE BUREAU	7 524,53	6 677,49	847,04	12,69
60642000000 – FOUR. DIVERSES + BUREAU	8 086,85	12 672,22	-4 585,37	-36,18
60643000000 – FOURNITURES COMMUNICA	637,91	349,00	288,91	82,78
60685000000 – FOURNITURES ENTRETIEN	414,72	444,20	-29,48	-6,64
61100000000 – SOUS-TRAITANCE	7 901,73	2 605,91	5 295,82	203,22
61300000000 – LOCATIONS	10 311,85	17 623,74	-7 311,89	-41,49
61350100000 – LOCATION MATERIEL	25 060,51	13 732,61	11 327,90	82,49
61500000000 – FRAIS ENTRETIEN MATERIEL	2 246,49	1 877,81	368,68	19,63
61560000000 – MAINTENANCE	2 765,52	680,05	2 085,47	306,66
61570000000 – MAINTENANCE INFORMATIQ	6 127,63	4 849,21	1 278,42	26,36
61600000000 – PRIMES D'ASSURANCES	10 867,32	9 762,53	1 104,79	11,32
61800000000 – DOCUMENTATION GENERALE	1 995,89	2 320,05	-324,16	-13,97
62240000000 – RÉMUNÉRATIONS D'INTERM		129,75	-129,75	-100,00
62271000000 – HONO. COMPTAB. & DIVERS	14 912,00	14 011,00	901,00	6,43
62300000000 – PUBLICITE PUBLICATIONS	20 306,28	20 678,86	-372,58	-1,80
62310000000 – ANNONCES ET INSERTIONS	2 215,67	2 251,67	-36,00	-1,60
62330000000 – IMPRIMES AFFICHES SPCT	7 917,70	6 577,00	1 340,70	20,38
62330700000 – PUBLICITE CINEMA	2 267,18	2 583,23	-316,05	-12,23
62360000000 – CATALOGUES DE SAISON	17 557,00	14 196,00	3 361,00	23,68
62361000000 – AFFICHES SAISON	740,00	1 189,00	-449,00	-37,76
62362000000 – AFFICHES LMC/EEL/PTAZ	870,30	2 476,30	-1 606,00	-64,85
62363000000 – PROGRAMMES LMC/EEL/PTA	807,00	1 564,00	-757,00	-48,40
62371000000 – CONCEPTION DOCUMENTS	16 752,60	18 980,00	-2 227,40	-11,74
62372000000 – AFFICHES ETE AU CINEMA	670,00	670,00		
62391000000 – CALENDRIERS MENSUELS	8 487,00	8 461,00	26,00	0,31
62393000000 – CADEAUX DIVERS RP	2 076,76	1 209,01	867,75	71,77
62400000000 – TRANSPORT BIENS ET PERS	2 067,59	4 574,75	-2 507,16	-54,80
62410000000 – TRANSPORTS SPECTACLES	57 907,91	65 832,84	-7 924,93	-12,04
62410100000 – TRANSPORT RESIDENCES	3 757,10	4 308,75	-551,65	-12,80
62410700000 – TRANSPORT CINEMA	3 428,70	3 484,23	-55,53	-1,59
62410800000 – TRANSPORT MATERIELS	1 252,66	1 596,60	-343,94	-21,54
62410900000 – TRANSPORT ANIMATIONS	6 281,37	6 814,04	-532,67	-7,82
62500000000 – DEPLACEMENTS MISSIONS	638,30	610,20	28,10	4,61

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
6251000000 – DEFRAIEMENTS SPECTACLES	48 418,81	62 891,33	-14 472,52	-23,01
6251090000 – DEFRAIEMENTS ANIMATION	6 318,30	6 638,47	-320,17	-4,82
6251100000 – DEFRAIEMENTS RESIDENCE	8 396,44	6 610,19	1 786,25	27,02
6256100000 – MISSION & DEPL.PERS.PERMA	26 271,27	28 797,54	-2 526,27	-8,77
6256200000 – MISSIONS DEPL.PERS.INTER		199,07	-199,07	-100,00
6257000000 – RECEPTIONS	5 624,11	6 032,42	-408,31	-6,77
6258000000 – BILLETTERIE SPECTACLES	278,65	165,00	113,65	68,88
6260000000 – FRAIS D'AFFRANCHISEMENT	7 490,10	6 406,83	1 083,27	16,91
62600003000 – AFFRANCHISSEMENT BROCH	2 447,50	2 910,58	-463,08	-15,91
62600004000 – AFFRANCHISSEMENT CALEN	7 303,23	6 645,51	657,72	9,90
62600005000 – AFFRANCHISSEMENTS PROG	87,42	1 102,98	-1 015,56	-92,07
62600007000 – AFFRANCHISSEMENT CINEM	1 040,89	1 023,29	17,60	1,72
6261000000 – TELEPHONE INTERNET	6 728,69	6 401,76	326,93	5,11
6270000000 – SERVICES BANCAIRES	4 692,80	4 030,65	662,15	16,43
6281000000 – COTISATIONS	6 004,10	6 002,35	1,75	0,03
62810700000 – COTISATIONS CINEMA	2 877,51	2 987,37	-109,86	-3,68
62960000000 – PRESTATIONS INFORMATIQU	61,86	60,87	0,99	1,63
	966 285,38	917 132,55	49 152,83	5,36
Impôts et taxes				
63330000000 – PART.EMPL.FORM.CONTINUE	8 241,71	7 761,73	479,98	6,18
63334000000 – FORMATØ CONT. INTERMITE	1 068,71	1 147,99	-79,28	-6,91
63334500000 – FORMATION CONTINUE VAC	154,14	440,99	-286,85	-65,05
63350000000 – TAXE D'APPRENTISSAGE (VE	4 687,12	4 558,95	128,17	2,81
63590000000 – CHARGES FISCALES S/PROVIS	-149,00	224,00	-373,00	-166,52
63780700000 – TAXE ADDITIONNELLE	16 813,65	15 623,59	1 190,06	7,62
	30 816,33	29 757,25	1 059,08	3,56
Salaires et Traitements				
64110000000 – SALAIRES PERMANENTS	621 396,78	603 224,56	18 172,22	3,01
64114000000 – SALAIRES VACATAIRES	11 855,22	15 847,16	-3 991,94	-25,19
64115000000 – SALAIRES ARTISTES		10 865,42	-10 865,42	-100,00
64116000000 – SALAIRES INTERMITTENTS	50 161,50	42 168,75	7 992,75	18,95
64120000000 – CONGES PAYES	-10 884,70	11 125,00	-22 009,70	-197,84
64121000000 – REPOS COMPENSATEUR	-609,00	236,00	-845,00	-358,05
64140000000 – INDEMNITES ET AVANTAGES	11 304,30	11 194,00	110,30	0,99
64145000000 – INDEMN.AV.PERM.SOUMIS C	3 125,50	3 106,80	18,70	0,60
64146000000 – INDEMNITES DEPART EN RET		8 881,65	-8 881,65	-100,00
64148000000 – INDEMNITES JOURNALIERES	4 925,04	2 614,17	2 310,87	88,40
64148100000 – INDEMN. JOURNALIERES AU	3 095,46	3 879,04	-783,58	-20,20
64149000000 – INDEMNITES LICENCIEMEN	15 016,11		15 016,11	
	709 386,21	713 142,55	-3 756,34	-0,53
Charges sociales				
64511000000 – URSSAF PERMANENTS	168 380,58	166 286,37	2 094,21	1,26
64512000000 – URSSAF ARTISTES VACATAIRE		2 143,69	-2 143,69	-100,00
64513000000 – URSSAF INTERMITTENTS	11 061,98	9 990,35	1 071,63	10,73
64514000000 – URSSAF VACATAIRES	2 274,05	3 756,84	-1 482,79	-39,47
64516100000 – DROITS D'AUTEUR	165,20	223,42	-58,22	-26,06
64531000000 – AUDIENS PERMANENTS	55 997,42	46 378,56	9 618,86	20,74
64531200000 – AUDIENS PREVOY.F.S. PERMA	1 570,00	582,13	987,87	169,70
64532000000 – GRISS ARTISTES		706,46	-706,46	-100,00
64534000000 – AUDIENS VACATAIRES	924,69	1 236,37	-311,68	-25,21
64535000000 – AUDIENS INTERMITTENTS	2 821,38	2 339,85	481,53	20,58
64541000000 – ASSEDIC PERMANENTS	26 355,08	25 756,72	598,36	2,32

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64542000000 – ASSEDIC ARTISTES		968,09	-968,09	-100,00
64543000000 – ASSEDIC INTERMITTENTS	4 819,72	4 103,08	716,64	17,47
64544000000 – ASSEDIC ARTISTES VACATAIR	497,95	1 039,18	-541,23	-52,08
64552000000 – CONGES SPECTACLE ARTISTE		1 597,22	-1 597,22	-100,00
64554000000 – CONGES SPECT.TECHNICIEN	7 593,56	7 606,08	-12,52	-0,16
64570000000 – FNAS	4 561,80	4 420,18	141,62	3,20
64571000000 – FNAS ARTISTES		122,27	-122,27	-100,00
64575000000 – CONTR° FCAP 0.25% PARITA	1 724,11	1 709,81	14,30	0,84
64581000000 – COT.MEDECINE DU TRAVAIL	2 092,54	1 912,24	180,30	9,43
64590000000 – REGUL CHARGES S/CP, RC ET	-3 979,53	4 770,00	-8 749,53	-183,43
64700000000 – FRAIS DE FORMATION	1 553,78	639,31	914,47	143,04
64720000000 – COMITÉ D'ENTREPRISE – FNA	4 059,04	4 008,60	50,44	1,26
64871000000 – INDEMNITES SERVICE CIVIQ	792,48		792,48	
64900000000 – CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITI	-31 253,00	-34 618,00	3 365,00	-9,72
	262 012,83	257 678,82	4 334,01	1,68
Amortissements et provisions				
68112000000 – DOTATIONS AUX AMORTISS.	54 107,39	51 408,07	2 699,32	5,25
	54 107,39	51 408,07	2 699,32	5,25
Autres charges				
65110000000 – DTS D'AUTEUR EX.ANTERIEU	255,83	194,35	61,48	31,63
65160000000 – DROITS D'AUTEURS	30 617,20	28 329,73	2 287,47	8,07
65160100000 – DROIT AUTEUR THEATRE		500,00	-500,00	-100,00
65160700000 – REDEVANCE SACEM CINEMA	2 238,21	2 033,41	204,80	10,07
65161000000 – TAXE SOUTIEN THEATRE PRI	671,89	733,69	-61,80	-8,42
65162000000 – TAXE SPECTACLES MUSIQUE	1 312,44	1 524,90	-212,46	-13,93
65810000000 – CHARGES GESTION COURANT	294,19	1 141,38	-847,19	-74,23
	35 389,76	34 457,46	932,30	2,71
Charges d'exploitation	2 057 997,90	2 003 576,70	54 421,20	2,72
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 932,00	-80 411,24	101 343,24	-126,03
Produits financiers				
76700000000 – PLUS VALUE SUR SICAV		2,95	-2,95	-100,00
76800000000 – AUTRES PROD.FINANCIERS	19,44	20,94	-1,50	-7,16
	19,44	23,89	-4,45	-18,63
Charges financières				
66160000000 – COMM. CARTES BLEUES	622,97	673,60	-50,63	-7,52
66161000000 – AGIOS BANCAIRES	1 540,22	48,20	1 492,02	NS
	2 163,19	721,80	1 441,39	199,69
Résultat financier	-2 143,75	-697,91	-1 445,84	207,17
RESULTAT COURANT	18 788,25	-81 109,15	99 897,40	-123,16
Produits exceptionnels				
77700000000 – QUOTE-PART SUBVENT.INVE	37 741,41	36 143,93	1 597,48	4,42
	37 741,41	36 143,93	1 597,48	4,42
Charges exceptionnelles				
67180000000 – AUTRES CHARGES EXCEPT. D	5 698,77	1 500,00	4 198,77	279,92
68750000000 – DOT. PROV. RISQUES ET CHAR	2 318,75		2 318,75	
	8 017,52	1 500,00	6 517,52	434,50
Résultat exceptionnel	29 723,89	34 643,93	-4 920,04	-14,20
Report des ressources non utilisées				
78940000000 – REPRISE ENGAGEMENTS A RE		45 577,00	-45 577,00	-100,00
		45 577,00	-45 577,00	-100,00


Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Engagements à réaliser</i>				
6894000000 – ENGAGEMENTS A REAL.S/SUB	35 814,00 35 814,00		35 814,00 35 814,00	
EXCEDENT OU DEFICIT	12 698,14	-888,22	13 586,36	NS

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2019**

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE	
SIRET	3 2 0 9 7 9 0 1 6 0 0 0 2 1
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
quai Bérigny BP 47 76200 DIEPPE	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Gestion de salles de spectacles	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
		<input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	16 236
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %					
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %					
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé :

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SA FCN DIEPPE	
1 rue Descroizilles 76200 DIEPPE	Tél : 02 35 84 11 25
- du conseil :	Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :	Tél :
- N° d'agrément :	

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12									
Adresse de l'entreprise		quai Bérigny 76200 DIEPPE										Durée de l'exercice précédent*		12									
Numéro SIRET*		3 2 0 9 7 9 0 1 6 0 0 0 2 1										Néant <input type="checkbox"/>		*									
														Exercice N clos le,		31/12/2018							
														Brut		Amortissements, provisions		Net					
														1		2		3					
Capital souscrit non appelé (I)														AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *												AB		AC							
		Frais de développement *												CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires												AF		16 805		AG		16 805			
		Fonds commercial (1)												AH				AI					
		Autres immobilisations incorporelles												AJ				AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles												AL				AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains												AN				AO					
		Constructions												AP				AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels												AR		7 380		AS		7 380			
		Autres immobilisations corporelles												AT		720 366		AU		556 098		164 267	
		Immobilisations en cours												AV				AW					
		Avances et acomptes												AX				AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence												CS				CT					
		Autres participations												CU				CV					
		Créances rattachées à des participations												BB				BC					
		Autres titres immobilisés												BD				BE					
		Prêts												BF				BG					
		Autres immobilisations financières*												BH				BI					
	TOTAL (II)														BJ		744 551		BK		580 284		164 267
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements												BL		BM							
		En cours de production de biens												BN		BO							
		En cours de production de services												BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis												BR		BS							
		Marchandises												BT		BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes												BV		1 341		BW		1 341			
		Clients et comptes rattachés (3)*												BX		38 792		BY		38 792			
		Autres créances (3)												BZ		296 698		CA		296 698			
		Capital souscrit et appelé, non versé												CB				CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)												CD		848		CE		848			
Disponibilités												CF		177 540		CG		177 540					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*												CH		18 940		CI		18 940				
	TOTAL (III)												CJ		534 161		CK		534 161				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)												CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)												CM										
	Ecart de conversion actif* (VI)												CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)														CO		1 278 713		1A		580 284		698 428
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR							
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :										Stocks :		Créances :									

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	181 849
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	12 698
	Subventions d'investissement			DJ	118 064
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	312 612
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	2 318
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	2 318
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	475
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	19 653
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	129 616
	Dettes fiscales et sociales			DY	161 656
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	4 192
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	67 903
TOTAL (IV)			EC	383 497	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	698 428	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	328 030	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	475	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N				
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 182	FB		FC	8 182			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	283 581	FH		FI	283 581			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	291 763	FK		FL	291 763			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	1 742 864			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 626			
	Autres produits (1) (11)					FQ	24 675			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 078 929		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	966 285			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 816			
	Salaires et traitements*					FY	709 386			
	Charges sociales (10)					FZ	262 012			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	54 107		
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE	71 203			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 093 811			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(14 882)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	19			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 163			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	2 163			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 143)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(17 025)			

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{ biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	37 741	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	37 741	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	5 698	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 318	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 017	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	29 723	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 116 690	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 103 992	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	12 698	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	19 626
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	35 095	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				5 698		
Provisions pour risques et charges				2 318		
Subventions d'investissement virées au résultat					37 741	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				CZ		D8		D9	
		TOTAL II				KD		16 805		KE	
		TOTAL III				LN		701 292		LO	
		TOTAL IV				LQ		LR		LS	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		718 098		ØH	
						ØJ		27 755			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	16 805	KE		KF
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	7 380		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	64 907		KW		KX
		Matériel de transport*				KY			KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	629 005		LC		LD
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ
Avances et acomptes						LK		LL		LM	
TOTAL III						LN	701 292	LO		LP	
										27 755	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T	
	Autres participations				8U			8V		8W	
	Autres titres immobilisés				1P			1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U		1V	
	TOTAL IV				LQ			LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG			718 098	ØH		ØJ	
										27 755	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3	
		TOTAL I				IN		CØ		DØ	
		TOTAL II				IO		LV		16 805	
		TOTAL III				IY		1 301		NH	
		TOTAL IV				I3		ØK		ØL	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		1 301		ØM	
CORPORELLES	Terrains				IP			LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	7 380	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	64 907	MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	1 301	MS	655 458	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ		NA	NB
Avances et acomptes				NC			ND		NE	NF	
TOTAL III				IY		1 301	NG	727 746	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU	M7		ØW
	Autres participations				IØ			ØX	ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				I1			2B	2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	2F		2G
	TOTAL IV				I3			NJ	NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		1 301	ØK	ØL	744 551	ØM	

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	------------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	16 805	PF		PG		PH	16 805
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	7 380	QA		QB		QC	7 380
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	49 480	QE	3 106	QF		QG	52 586
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	452 510	QM	51 000	QN		QO	503 511
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	509 371	QV	54 107	QW		QX	563 478
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	526 176	ØP	54 107	ØQ		ØR	580 284

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles		16 805			16 805
TOTAL II					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		7 380			7 380
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	49 480			49 480
	corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	452 510			452 510
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		509 371			509 371
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		526 176			526 176
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	2 318	5X		5Y	2 318	
TOTAL II		5Z		TV	2 318	TW		TX	2 318	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB	2 318	UC		UD	2 318
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF				
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ	2 318	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
FONDS DEDIES		2 318		2 318

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	38 792		38 792					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	31 253		31 253				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	65 996		65 996				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	199 449		199 449				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	18 940		18 940					
	TOTAUX			VT	354 431	VU	354 431	VV			
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	475		475					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	129 616		129 616						
Personnel et comptes rattachés		8C	59 765		59 765						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	97 873		97 873						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 017		4 017					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 192		4 192						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	32 090		32 090						
TOTAUX			VY	328 030	VZ	328 030					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

Néant *Exercice N, clos le :
31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

		WA	12 698		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	2 318	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN WN WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
			TOTAL I	WR	15 016

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV			
		- imposées au taux de 0 %		WH			
		- imposées au taux de 19%		WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.			ZY			
	Majoration d'amortissement*			XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)			XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	31 253	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	31 253		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		XJ	16 236		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	16 236		

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	38 933
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	38 933
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	16 236
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	55 169
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	66 388
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
PERTE SUBV. PETIT CAUX	8X	2 318	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	182 737	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(888)		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	181 849		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			181 849			
										TOTAL II	ZH	181 849
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7				YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	538 804			
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8				XQ	35 372			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	14 912			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	8 881			ST	377 196			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	966 285			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW				
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS				9Z	30 816			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	30 816			
								YY	17 923			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YZ	72 484			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							ØB	689 634			
DIVERS	- Montant brut des salaires *							ØS				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ZK		%		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

I. Immobilisations*	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦		⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	19
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	291 763
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	291 763

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	24 675
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 742 864
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	19 626
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 787 166

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	930 913
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	71 203
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 002 116

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 1 076 813

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 076 813

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	291 763
Effectifs au sens de la CVAE	EY	19
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

3 2 0 9 7 9 0 1 6 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

ADRESSE (voie)

quai Bérigny

CODE POSTAL

76200

VILLE

DIEPPE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET

3 2 0 9 7 9 0 1 6 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION DIEPPE SCENE NATIONALE

ADRESSE (voie) quai Bérigny

CODE POSTAL 76200

VILLE DIEPPE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032